Suite à la prescription du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI),

le cahier de concertation ainsi que les cartes d'aléas sont disponibles à l'accueil de votre mairie

Les cartes d'aléas sont également consultables sur le site internet de la préfecture, à l'adresse suivante:

https://www.vendee.gouv.fr/Actions-de-I-Etat/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/ Plans-de-prevention-des-risques-naturels-PPRI-PPRL/Etudes-d-aleas/Sud-Est-Vendee